

# LE CSE, QU'EST CE QUE C'EST ?

Aujourd'hui, la CPAM compte 3 instances

Chaque instance est composée actuellement de

Qui bénéficient chacun d'un crédit d'heure mensuel de

qu'ils utilisent pour

le Comité d'Entreprise



7 élus

20 heures

- gérer les activités sociales et culturelles
- défendre les intérêts des salariés en cas de projet, réorganisation

le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail



6 élus

15 heures

- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail

les Délégués du Personnel



8 élus

15 heures

- présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives des salariés



À compter du  
1<sup>er</sup> janvier 2020

Le Comité Social et Économique remplace toutes les instances en reprenant toutes leurs missions mais avec moins de moyens !

En effet le CSE comptera a priori

13 élus

Chaque élu bénéficiant d'un crédit d'heure mensuel de

24 heures